


Informations pratiques

La personne accueillie est accompagnée par une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin gériatre, d'un cadre de santé, d'une infirmière coordinatrice et d'une aide-soignante.

 Ligne K ou A du Réseau Marinéo

 A 16 en provenance de Calais sortie 32
A 16 en provenance de Touquet sortie 30



 EHPAD du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
<https://www.facebook.com/ehpadchboulogne/>

 Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
<https://www.facebook.com/CHBoulogne/>

 Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
www.ch-boulogne.fr
onglet « Maisons de retraite / EHPAD »

IPNS-Com chb décembre 2022

Accueil de jour pour la personne âgée

Accueil de jour



Un lieu d'accueil, destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de maladies apparentées et offrant un moment de répit aux aidants.



EHPAD LOUIS DUFLOS

Résidence « LA CARAVELLE »

87, rue de la Paix

62200 BOULOGNE-SUR-MER

Secrétariat : 03 21 99 30 66

Fax : 03 21 99 38 80

Email : accueil_duflos@ch-boulogne.fr

www.ch-boulogne.fr

Accueil de jour, c'est quoi ?

Ce service accueille les personnes âgées de plus de 60 ans et atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. L'accueil se fait à la journée ou à la demi-journée, les lundis, mercredis et vendredis.

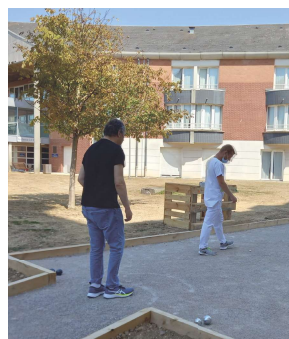
Activités proposées

Ateliers cognitifs : jeux de mémoire, réflexion, jeux de société...

Ateliers créatifs : activités manuelles, cuisine, bricolage...

Ateliers de stimulation motrice : gymnastique douce, jeux extérieurs.

Ateliers bien être : moment de détente, relaxation...



Bénéfices

- Pour la personne accueillie

Travailler et entretenir ses facultés cognitives grâce à des activités adaptées.

Préserver et valoriser l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.

Maintenir des liens sociaux et une ouverture sur l'extérieur.

Participer à des activités collectives et partager des moments de convivialité.



- Pour l'aidant

Prendre du recul et s'occuper de soi.

S'octroyer des moments de répit, ou de loisirs

Trouver un lieu d'écoute et de soutien selon ses besoins.

Une solution qui pourrait faciliter des alternatives à la prise en charge de la personne accueillie.

Procédure d'admission

L'admission se fait sur dossier comportant :

- un dossier administratif,
- un certificat médical (établi par le médecin traitant).

Pour tous renseignements et/ou instruction d'un dossier d'accueil de jour, vous pouvez contacter le secrétariat du site Louis Duflos au 03 21 99 30 66.

Tarifs

Une partie des frais de dépendance est pris en charge par le Conseil Départemental du Pas de Calais au titre de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA). Les tarifs sont fixés annuellement par arrêté du Président du Conseil Départemental du Pas de Calais (62).

Les frais de séjour sont facturés mensuellement et sont payables à terme échu.

	DEMI-JOURNEE 13h30 - 16h30	JOURNEE COMPLETE 10h00 - 16h30
Hébergement	10€65	21€30
Dépendance	1€81	3€63
Repas	/	5€82
COUT TOTAL	12€46	30€75

Transport

Celui-ci devra être effectué par vos propres moyens.